



CONTRE-REFORME DES RETRAITES

LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION

Paris, le 27 janvier 2023

Monsieur le Directeur,

La CGT CNAV s'étonne de vous voir faire la promotion sur l'intranet (Tam-Tam) d'un simulateur concernant le nouveau projet de réforme des retraites et d'inciter nos collègues à en faire de même.

Alors qu'en décembre 2019, suite à la communication par voie de mail d'un tract de notre confédération concernant un précédent projet de réforme de retraite vous aviez fait fermer notre messagerie syndicale en considérant que notre publication était politique.

Vous vous permettez d'aller plus loin, en bloquant sur le site de l'Assurance Retraite, la possibilité de voir votre âge légal. Un lien renvoyant vers le nouveau simulateur a été rajouté.

Dans votre dernier webinaire du 17 Janvier 2023, vous précisez que cet outil était mis en place pour informer les assurés et n'était pas une mise en avant de la réforme. Vous avez également précisé qu'il allait évoluer pour tenir compte du dispositif « carrière longue ».

Ne trouvez-vous pas incohérent la mise en place d'un simulateur alors que le texte n'est qu'à l'état de projet ? Nous vous rappelons que celui-ci doit être prochainement soumis à débats, espérons-le démocratiques, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

La CGT CNAV vous demande de vous appliquer le même devoir de neutralité que vous imposez aux organisations syndicales en matière de communication au personnel de la CNAV.

Une telle réactivité de la part de la direction pose question alors que depuis des années, les salariés demandent une modification de leurs outils informatiques, et cela vaut aussi bien pour les services retraites que pour le service paie de la DRHT par exemple.

De nombreux collègues affirment que les outils actuels sont peu ergonomiques et souvent obsolètes. Le dernier exemple en date ? Syrca, censé révolutionner le cœur de métier de notre institution. Outil qui a été déployé malgré une expérimentation peu concluante et qui génère aujourd'hui, encore beaucoup de soucis techniques.

En tant que directeur général de la Cnav, nous vous demandons d'être aussi réactif sur la mise en place de moyens techniques et humains pour répondre à notre mission de service public que sur la mise en place de ce simulateur.

La CGT CNAV vous demande également de rétablir sans délai le site de l'Assurance retraite dans sa version précédente conformément à la législation en vigueur à ce jour.

Notre syndicat prône un autre projet de société et revendique notamment la retraite à taux plein à 60 ans. Les richesses créées permettent largement de financer notre système de retraite par répartition.

Les syndicats CGT de la CNAV